



Parer à toute éventualité

LA MAITRISE DES RISQUES

- **A quoi ça sert ?**

Identifier et analyser les risques dès la conception du projet jusqu'au terme de son déploiement. Evaluer les risques et les peser.

Mettre en place les actions préventives ou correctives nécessaires

Assurer un suivi et un contrôle de la maîtrise des risques

Rassurer l'autorité de contrôle sur la maîtrise des différents risques

- **Quand l'utiliser ?**

Le chef de file et les partenaires systématiquement et régulièrement tout au long du projet, notamment avant chaque Comité de Pilotage.

- **Points de vigilance / recommandations**

Le périmètre de l'analyse doit être clairement défini (Ex: RH et communication).

La mise en oeuvre doit être régulière

L'analyse des risques doit être construite en équipe et pas par le seul chef de file

- **Définition du risque**

Un risque est un événement probable qui, s'il se produit, aura des conséquences néfastes sur les objectifs du projet.

Il est défini par deux notions complémentaires :

- Les "Facteurs de risque" sur lesquels les plans d'actions vont essayer d'agir pour minimiser la probabilité d'occurrence de l'événement ;

- Le "Risque" en lui-même, caractérisé par son impact et sa probabilité de survenance et pour lequel on s'attachera à identifier et organiser le plus tôt possible les actions de contournement ou de réparation.

